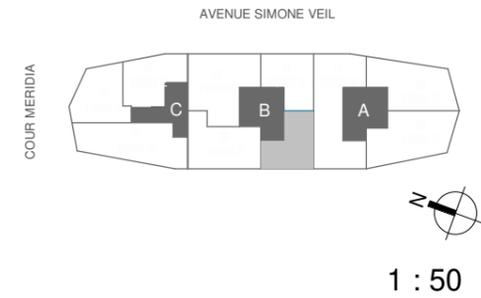
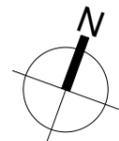
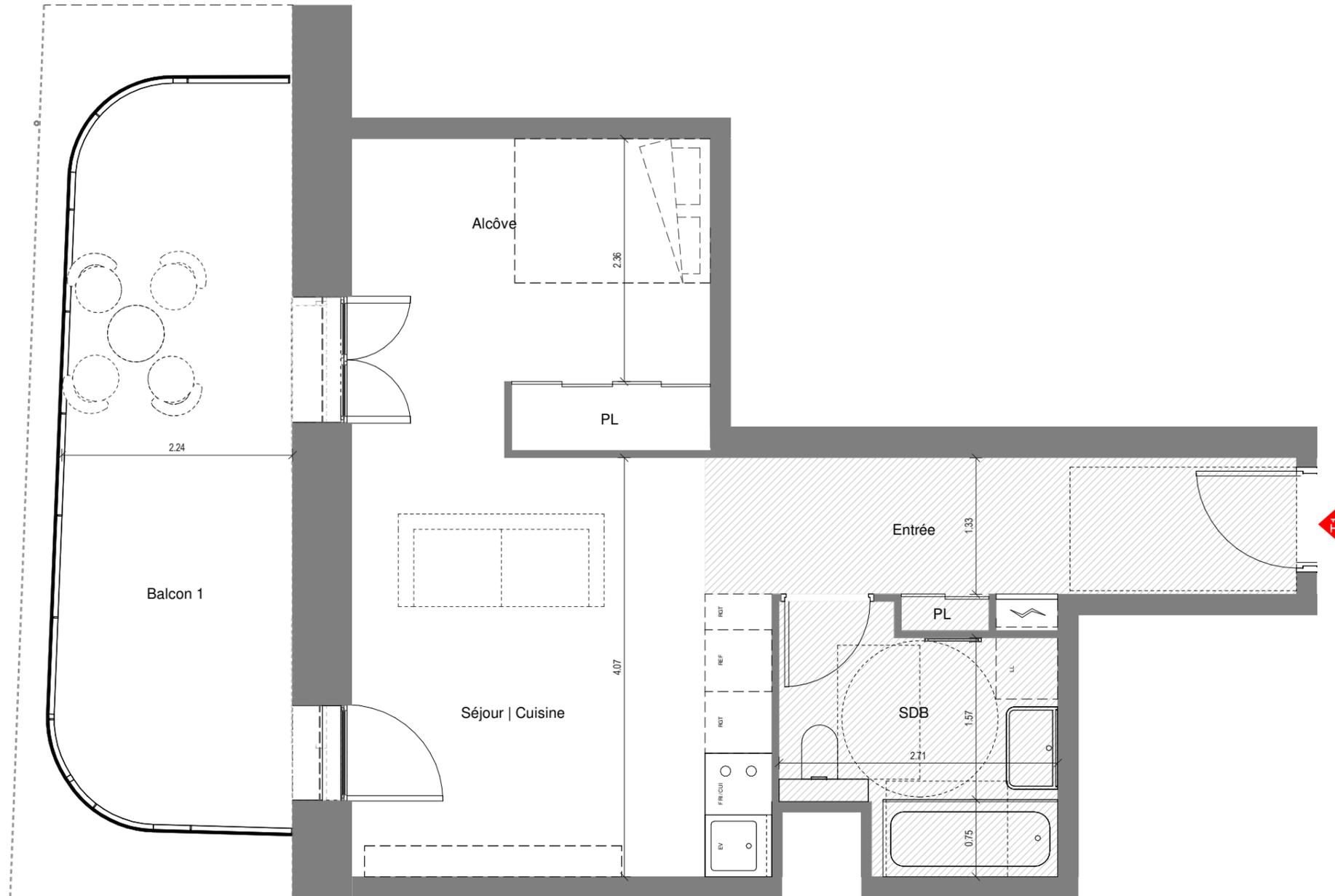


PROVISOIRE



1 : 50



0 0.5 1m

Nota :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
La hauteur des pièces principales sauf mention particulière : 2.50m - La hauteur minimale sous faux-plafond ou soffite sauf mention particulière : 2.15m
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
La hauteur de seuil correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau).



1 PIECES

B 1505 - Cage B - R+15

TYPE DE PIÈCE	SURFACES HABITABLES
Alcôve	9.50m ²
Entrée	7.23 m ²
SDB	6.03 m ²
Séjour Cuisine	17.75 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE 40.5 m²	
Surfaces extérieures	
Balcon 1	16.61 m ²
SURFACE TOTALE EXTÉRIEURE 16.6m²	

LEGENDE

LL - Lave linge	PL Placard
LV - Lave vaisselle	SDE Salle d'eau
TRI - Tri sélectif	SDB Salle de Bain
CUI - Bloc cuisson	
REF - Réfrigérateur	
MUR SANS PHINTHES	
CLOISON DEMONTABLE	
GAINTECHNIQUE	
TABLEAU ELECTRIQUE	
SOFFITE - FAUX PLAFOND	
SECHE SERVIETTE ELECTRIQUE	

SOU FUJIMOTO
ARCHITECTS

DATE 16 | 07 | 2024